



Message du Conseil communal au Conseil général

Séance du 9 décembre 2020

Crédit d'investissement pour la réfection de la route communale des Fontanettes, mise en séparatif et remplacement de l'adduction d'eau existante

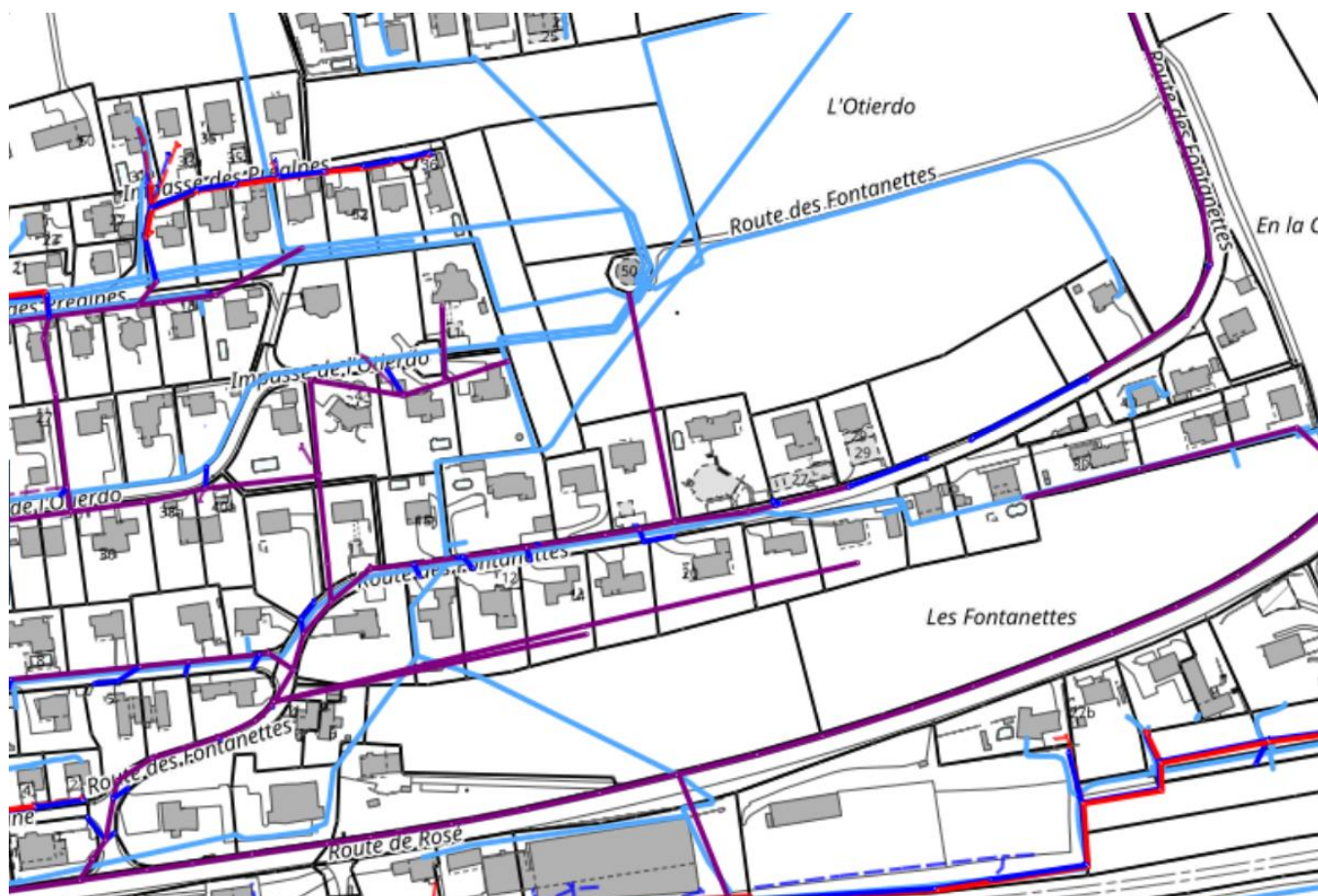
1. Historique du projet et situation actuelle

L'analyse de l'état des routes communales a mis en évidence les secteurs qui nécessitent une réfection. En 2020, deux tronçons de la route de Seedorf et de la route des Murailles ont été refaits.

La route des Fontanettes nécessite une réfection dans l'intégralité de son tracé.

Dans le secteur de la route des Fontanettes, l'évacuation des eaux est en système unitaire actuellement. Le projet prévoit la mise en séparatif de ce secteur.

L'adduction d'eau potable est également présente sur le tracé routier à refaire et les canalisations seront changées dans le cadre des travaux en cours.



2. Coût global du projet			CHF	1'945'000.00
Crédit demandé			CHF	1'945'000.00
Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2%)			CHF	38'900.00
Amortissement annuel sur le montant investi :				
Travaux routiers	CHF	1'055'000.- (taux 2,5% selon LCo)	CHF	28'375.00
Collecteurs	CHF	525'000.- (taux 1,25% selon LCo)	CHF	6'562.50
Adduction d'eau	CHF	365'000.- (taux 1,25% selon LCo)	CHF	4'562.50
Frais annuels à partir de 2022			CHF	78'400.00

3. Proposition du Conseil

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter le crédit d'investissement pour la réfection de la route communale des Fontanettes, mise en séparatif et remplacement de l'adduction d'eau existante pour un montant de CHF 1'945'000.00 financé par un emprunt bancaire.